

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2025

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025 préparés selon les Normes internationales d'information financière (Normes IFRS® de comptabilité) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les normes IFRS de comptabilité représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 26 février 2025 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 997 M\$ au premier trimestre de 2025 comparativement à 922 M\$ au premier trimestre de 2024, en hausse de 8 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,78 \$ au premier trimestre de 2025 par rapport à 2,59 \$ au trimestre correspondant de 2024. Ces hausses s'expliquent par la croissance du revenu total de tous les secteurs d'exploitation, atténuée par la hausse des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 537 M\$ au premier trimestre de 2025 comparativement à 1 261 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 22 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation, notamment les secteurs des Marchés financiers et de Gestion de patrimoine. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ liés à l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) enregistrés au cours du premier trimestre de 2025, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 050 M\$ et se compare à 922 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 2,93 \$ par rapport à 2,59 \$ pour le premier trimestre de 2024, une hausse de 13 %.

« La Banque a généré d'excellents résultats financiers au premier trimestre, grâce à une exécution solide dans tous nos secteurs d'exploitation et à notre modèle d'affaires diversifié. Nous sommes également heureux d'avoir récemment conclu l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest, une étape importante dans l'accélération de notre croissance à l'échelle nationale et dans l'élargissement de nos capacités bancaires au profit de l'ensemble de notre clientèle », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction. « Dans un contexte de forte incertitude macroéconomique et géopolitique et compte tenu de l'évolution du cycle de crédit, nous maintenons notre engagement à suivre notre approche disciplinée au niveau du crédit, du capital et des coûts », a conclu M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre terminé le 31 janvier		
		2025	2024 ⁽²⁾	Variation %
Résultat net		997	922	8
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)		2,78 \$	2,59 \$	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts		1 537	1 261	22
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾		16,7 %	17,1 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽³⁾		40,1 %	43,1 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾				
Résultat net – ajusté		1 050	922	14
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)		2,93 \$	2,59 \$	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté		1 610	1 261	28
		Au 31 janvier 2025	Au 31 octobre 2024	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁴⁾		13,6 %	13,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III ^{(4) (5)}		4,3 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Mode de présentation de l'information ».

(3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 aux pages 47 à 50, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 aux pages 4 à 9, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(5) Le ratio au 31 janvier 2025 tient compte du rachat d'actions privilégiées série 32 effectué le 17 février 2025.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 290 M\$ au premier trimestre de 2025 par rapport à 339 M\$ au premier trimestre de 2024, une baisse de 14 % attribuable à l'augmentation significative des dotations aux pertes de crédit.
- Revenu total de 1 204 M\$ au premier trimestre de 2025, une hausse de 50 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2024 provenant principalement du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 % et du crédit aux entreprises de 13 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts ⁽¹⁾ de 2,28 % au premier trimestre de 2025 affiche un recul par rapport à 2,36 % au premier trimestre de 2024.
- Les frais autres que d'intérêts de 641 M\$ augmentent de 4 % par rapport au premier trimestre de 2024.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 91 M\$ par rapport au premier trimestre de 2024 principalement en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 53,2 % est relativement stable comparativement à 53,3 % au premier trimestre de 2024.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 242 M\$ au premier trimestre de 2025 par rapport à 196 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 23 %.
- Revenu total de 776 M\$ au premier trimestre de 2025, contre 660 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 116 M\$ ou 18 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés et du revenu net d'intérêts.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 441 M\$ au premier trimestre de 2025 par rapport à 390 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 13 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 56,8 % s'améliore comparativement à 59,1 % au premier trimestre de 2024.

Marchés financiers

- Résultat net de 417 M\$ au premier trimestre de 2025 contre 308 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 35 %.
- Revenu total de 907 M\$, une hausse de 40 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 367 M\$ au premier trimestre de 2025, par rapport à 313 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse attribuable principalement à l'augmentation de la rémunération variable.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 36 M\$ au premier trimestre de 2025 par rapport à 17 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation attribuable aux dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 40,5 % s'améliore comparativement à 48,4 % au premier trimestre de 2024.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 183 M\$ au premier trimestre de 2025 contre 150 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 22 %.
- Revenu total de 405 M\$ au premier trimestre de 2025, en hausse de 24 % par rapport au premier trimestre de 2024, une augmentation qui provient principalement de la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 123 M\$ au premier trimestre de 2025 sont en hausse de 23 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, une hausse principalement attribuable à la croissance des activités de la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 15 M\$ par rapport au premier trimestre de 2024, une hausse attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 30,4 % s'améliore par rapport à 30,7 % au trimestre correspondant de 2024.

Autres

- Perte nette de 135 M\$ au premier trimestre de 2025, contre une perte nette de 71 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une variation qui provient essentiellement d'une contribution moins élevée des activités de trésorerie, de l'augmentation des frais autres que d'intérêts, notamment en raison de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi que de l'impact défavorable des éléments particuliers ⁽²⁾ sur la perte nette au premier trimestre de 2025.

Acquisition de CWB

- Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽³⁾ de 13,6 % au 31 janvier 2025, en baisse par rapport à 13,7 % au 31 octobre 2024.
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽³⁾⁽⁴⁾ de 4,3 % au 31 janvier 2025, en baisse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2024.

Dividendes

- Le 25 février 2025, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,14 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2025 aux actionnaires inscrits le 31 mars 2025.

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 aux pages 47 à 50, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 aux pages 4 à 9, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Le ratio au 31 janvier 2025 tient compte du rachat d'actions privilégiées série 32 effectué le 17 février 2025.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les normes IFRS de comptabilité qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux normes IFRS de comptabilité.

Le 1^{er} novembre 2024, la Banque a cessé la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 4 et 5. À noter que pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025, à la suite de la conclusion de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB), plusieurs éléments en lien avec cette acquisition ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts), le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB détenues par la Banque de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts), l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) et les charges d'acquisition et d'intégration de 26 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts). Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, aucun élément particulier n'avait été exclu des résultats.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025, aux pages 4 à 9 et 47 à 50, respectivement, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

						2025	2024 ⁽¹⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	944	227	(509)	370	(60)	972	751
Revenus autres que d'intérêts	260	549	1 416	35	(49)	2 211	1 959
Revenu total	1 204	776	907	405	(109)	3 183	2 710
Frais autres que d'intérêts	641	441	367	123	74	1 646	1 449
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	563	335	540	282	(183)	1 537	1 261
Dotations aux pertes de crédit	162	2	36	51	3	254	120
Résultat avant charge (économie) d'impôts	401	333	504	231	(186)	1 283	1 141
Charge (économie) d'impôts	111	91	87	48	(51)	286	219
Résultat net	290	242	417	183	(135)	997	922
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–	–	–	(28)	(28)	–
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	(28)	(28)	–
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–	–	–	4	4	–
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–	–	–	(23)	(23)	–
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	(19)	(19)	–
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	26	26	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	–	–	–	–	26	26	–
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–	–	–	(8)	(8)	–
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–	–	–	1	1	–
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–	–	–	(6)	(6)	–
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(7)	(7)	–
Incidence sur la charge d'impôts	–	–	–	–	(20)	(20)	–
Incidence sur le résultat net	–	–	–	–	(53)	(53)	–
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	944	227	(509)	370	(32)	1 000	751
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	260	549	1 416	35	(30)	2 230	1 959
Revenu total – ajusté	1 204	776	907	405	(62)	3 230	2 710
Frais autres que d'intérêts – ajustés	641	441	367	123	48	1 620	1 449
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	563	335	540	282	(110)	1 610	1 261
Dotations aux pertes de crédit	162	2	36	51	3	254	120
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	401	333	504	231	(113)	1 356	1 141
Charge (économie) d'impôts – ajustée	111	91	87	48	(31)	306	219
Résultat net – ajusté	290	242	417	183	(82)	1 050	922

(1) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).

(3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025.

(4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements postérieurs à la date du bilan consolidé ».

(5) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 26 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2025	2024
Résultat de base par action	2,81 \$	2,61 \$
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	0,06	–
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	(0,01)	–
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	0,05	–
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁴⁾	0,05	–
Résultat de base par action – ajusté	2,96 \$	2,61 \$
Résultat dilué par action	2,78 \$	2,59 \$
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	0,06	–
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	(0,01)	–
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	0,05	–
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁴⁾	0,05	–
Résultat dilué par action – ajusté	2,93 \$	2,59 \$

- (1) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements postérieurs à la date du bilan consolidé ».
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 26 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2025	2024 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	3 183	2 710	17
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 537	1 261	22
Résultat net	997	922	8
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	16,7 %	17,1 %	
Levier opérationnel ⁽²⁾	3,9 %	1,6 %	
Ratio d'efficience ⁽²⁾	51,7 %	53,5 %	
Résultat par action			
de base	2,81 \$	2,61 \$	8
dilué	2,78 \$	2,59 \$	7
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽³⁾			
Revenu total – ajusté ⁽³⁾	3 230	2 710	19
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽³⁾	1 610	1 261	28
Résultat net – ajusté ⁽³⁾	1 050	922	14
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁴⁾	17,6 %	17,1 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁴⁾	7,4 %	1,6 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁴⁾	50,2 %	53,5 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽³⁾	2,93 \$	2,59 \$	13
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	1,14 \$	1,06 \$	8
Valeur comptable ⁽²⁾	68,15 \$	61,18 \$	
Cours de l'action			
haut	140,76 \$	103,38 \$	
bas	128,79 \$	86,50 \$	
clôture	128,99 \$	102,83 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	341 085	339 166	
Capitalisation boursière	43 997	34 876	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2025	Au 31 octobre 2024	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	483 833	462 226	5
Prêts, déduction faite des provisions	246 620	243 032	1
Dépôts	351 095	333 545	5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	23 245	22 400	4
Actifs sous administration ⁽²⁾	820 125	766 082	7
Actifs sous gestion ⁽²⁾	165 502	155 900	6
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁵⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,6 %	13,7 %	
catégorie 1 ⁽⁶⁾	15,5 %	15,9 %	
total ⁽⁶⁾	17,1 %	17,0 %	
Ratio de levier ⁽⁶⁾	4,3 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁵⁾	31,2 %	31,2 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁵⁾	8,7 %	8,6 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁵⁾	154 %	150 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁵⁾	123 %	122 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	29 508	29 196	1
Nombre de succursales au Canada	362	368	(2)
Nombre de guichets automatiques au Canada	937	940	–

(1) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(2) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 aux pages 47 à 50, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(4) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 aux pages 4 à 9, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(5) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 aux pages 4 à 9, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(6) Les ratios au 31 janvier 2025 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 32 effectué le 17 février 2025.

Événements postérieurs à la date du bilan consolidé

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La contrepartie totale transférée de 6,8 G\$ comprend 5,3 G\$ pour 100 % des actions ordinaires de CWB acquises par le biais d'un échange d'actions à un ratio d'échange de 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action ordinaire de CWB, qui n'était pas déjà détenue par la Banque Nationale, 1,4 G\$ pour le règlement de relations préexistantes et 0,1 G\$ pour l'émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions. La juste valeur des actions ordinaires émises de la Banque a été déterminée sur la base du prix de l'action à la fermeture de la Bourse de Toronto au 31 janvier 2025, soit 128,99 \$ l'action. À la date d'acquisition, la Banque obtient une participation de 100 % des actions avec droit de vote de CWB et la participation détenue antérieurement de 5,9 % a été réévaluée à une juste valeur de 0,3 G\$. La participation ne donnant pas le contrôle dans CWB comptabilisée à la date d'acquisition a été évaluée à une juste valeur de 0,6 G\$ et représente les actions privilégiées de CWB et les billets de capital à recours limité (BCRL) en circulation à cette date. La contrepartie d'acquisition totalise 7,7 G\$.

Sur la base des justes valeurs estimées, la répartition préliminaire du prix d'achat attribue 45,5 G\$ aux actifs et 37,8 G\$ aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill estimé de 1,6 G\$ reflète les synergies des dépenses prévues de nos activités de services bancaires liées aux secteurs des Particuliers et Entreprises et de Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la croissance prévue des plateformes technologiques. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les résultats de CWB seront consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025.

Avant la clôture de l'acquisition de CWB, la Banque avait conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir son exposition aux fluctuations du goodwill et des fonds propres liées aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. À la date de clôture, les swaps non-désignés en comptabilité de couverture ont été neutralisés alors que la désignation de relations de couverture a été annulée pour d'autres swaps. Ces opérations ont économiquement compensé les variations de juste valeur des actifs et des passifs de CWB et ont donné lieu à l'amortissement ultérieur des relations de couverture.

Émission d'actions ordinaires

Le 3 février 2025, la Banque a émis un total de 50 272 878 actions ordinaires, pour un produit brut de 6,3 G\$, ce qui a augmenté le *Capital-actions ordinaires* de 6,3 G\$. Cette émission comprend 41 010 378 actions ordinaires au prix de 128,99 \$ l'action provenant de l'échange d'actions et 9 262 500 actions ordinaires au prix de 112,30 \$ l'action provenant de l'échange automatique des reçus de souscription. Pour de plus amples renseignements sur les reçus de souscription, se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Échange d'actions privilégiées et rachat d'autres instruments de capitaux propres

En date du 4 février 2025, certaines modifications précédemment approuvées par les détenteurs des actions privilégiées de premier rang et des BCRL en circulation de CWB, qui permettent l'échange des actions privilégiées de premier rang de CWB contre des actions privilégiées de premier rang substantiellement équivalentes de la Banque Nationale et le rachat anticipé des BCRL, ont été mises en œuvre.

Le 20 février 2025, il y a eu un échange de la totalité des actions privilégiées de premier rang, série 5 et série 9, émises et en circulation de CWB, contre des actions privilégiées de premier rang essentiellement équivalentes de la Banque Nationale, série 47 et série 49, donnant droit à un dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, portant intérêt à 6,371 % et 7,651 %. La Banque a échangé 10 000 000 actions privilégiées pour un montant total de 268 M\$, ce qui a diminué la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 268 M\$, augmenté le *Capital-actions privilégiées* de 264 M\$ et augmenté les *Résultats non distribués* de 4 M\$. Les frais de consentement liés à cet échange pour un montant de 2 M\$, déduction faite des impôts, ont été comptabilisés dans les *Résultats non distribués*. Comme les actions privilégiées, série 47 et série 49, respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III. Également, la Banque a racheté 175 000 BCRL – Série 1 et 150 000 BCRL – Série 2 de CWB pour un montant total de 335 M\$, incluant les frais de consentement, ce qui a réduit la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 325 M\$ et diminué les *Résultats non distribués* de 7 M\$, déduction faite des impôts.

Rachat d'actions privilégiées

Le 17 février 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 février 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 32, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes périodiques déclarés et impayés. La Banque a racheté 12 000 000 actions privilégiées série 32 pour un prix total de 300 M\$, ce qui a réduit le *Capital-actions privilégiées*.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2025 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2025 et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2024 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations, et plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement nos progrès; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2024 ainsi que dans la section Gestion des risques du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2025 et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Divulgarion des résultats du premier trimestre de 2025

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 26 février 2025 à 11 h 00 HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 877 695-6175 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 8958958#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 23 mai 2025 en composant le 1 800 408-3053 ou le 514 861-2272. Le code d'accès est le 8861309#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements

- Marianne Ratté, Vice-présidente et cheffe – Relations investisseurs, relationsinvestisseurs@bnc.ca
- Jean-François Cadieux, Vice-président adjoint, Affaires publiques, jean-francois.cadieux@bnc.ca

